

Aux directrices et directeurs des médias de la presse régionale

Admission et inscription des élèves pour l'année scolaire 2009-2010

**LA PÉRIODE D'INSCRIPTION DÉBUTE LE LUNDI 2 FÉVRIER PROCHAIN
À LA COMMISSION SCOLAIRE DE LA BEAUCE-ETCHEMIN**

Ville de Saint-Georges, le 29 janvier 2009 – La Commission scolaire de la Beauce-Etchemin (CSBE) rappelle à la population que les élèves qui désirent fréquenter une école de la CSBE au cours de l'année scolaire 2009-2010 doivent s'inscrire durant la semaine du 2 au 6 février 2009.

Voici quelques éléments importants à retenir :

- tous les élèves qui fréquentent actuellement une école de la commission scolaire recevront de l'information et un formulaire directement de l'école, formulaire qui devra être retourné au plus tard le 6 février 2009;
- pour les élèves qui s'inscrivent à la maternelle 5 ans qui ne bénéficiaient pas d'un programme 4 ans en 2008-2009, et pour les nouveaux élèves qui résideront sur le territoire de la commission scolaire, les parents de ces enfants doivent se présenter à l'école de leur quartier (ou municipalité) aux heures régulières de classe entre le 2 et le 6 février 2009 afin de compléter une fiche d'inscription;
- pour les enfants nés entre le 1^{er} octobre 2004 et le 30 septembre 2005 (donc qui auront 4 ans avant le 1^{er} octobre 2009), l'inscription au programme Passe-partout se fait dans toutes les écoles de la commission scolaire.

Pour les enfants qui s'inscrivent pour la première fois, la Commission scolaire de la Beauce-Etchemin rappelle que les parents doivent obligatoirement fournir un original du certificat de naissance de l'enfant à inscrire.

Pour les élèves de la maternelle à la 6^e année inscrits à l'école qui auraient besoin de bénéficier d'un service de garde, à condition que l'école offre ce service, les parents de ces enfants doivent se présenter au service de garde de leur école aux heures d'ouverture de celui-ci entre le 2 et le 6 février 2009 pour remplir la fiche d'inscription.

Pour plus de détails, un avis explicatif apparaît dans la section *Nouvelles* du site Internet de la CSBE à l'adresse suivante : www.csbe.qc.ca.

-30-

Source :
Nicolas Rochette
Conseiller en communication
Commission scolaire de la Beauce-Etchemin
418 228-5541, poste 2694
nicolas.rochette@csbe.qc.ca